


SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Propspeed Clear Coat
Autres moyens d'identification	Code du produit : 7820
Utilisation recommandée	Revêtement d'hélice
Restrictions conseillées	<i>Sans objet.</i>
Identification du fournisseur initial	Oceanmax International Ltd. PO Box 83 232 Edmonton Auckland 0652 New Zealand www.propspeed.com Téléphone : 0800 LESS FUEL (0800 5377 3835) Télécopieur: +64 9 813 5246
Numéro de téléphone d'urgence	Accès global : +64 4 917 9888

SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classement SGH	LIQUIDE INFLAMMABLE, CATÉGORIE 2 IRRITATION GRAVE DES YEUX, CATÉGORIE 2A IRRITATION CUTANÉE, CATÉGORIE 2 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANES CIBLES, EXPOSITION UNIQUE, CATÉGORIE 3 TOXICITÉ NUISANT À LA REPRODUCTION, CATÉGORIE 2 TOXICITÉ CHRONIQUE EN MILIEU AQUATIQUE, CATÉGORIE 4
Éléments d'étiquetage Pictogrammes	
Mot indicateur	WARNNG
Mentions de danger	H226 – Liquide et vapeur inflammables. H315 – Provoque des irritations de la peau. H319 – Provoque une sévère irritation des yeux. H335 – Peut causer une irritation respiratoire. H336 – Peut provoquer somnolence ou étourdissements. H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H413 – Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.
Mises en garde	
Prévention :	P101 – Si un avis médical est requis, avoir le contenant et l'étiquette du produit en main. P102 – Tenir hors de la portée des enfants. P103 – Lire l'étiquette avant utilisation. P201 – Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, surfaces chaudes, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P240 – Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 – Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 – Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. P243 – Prendre des mesures préventives contre les décharges électrostatiques.

	<p>P261 – Éviter de respirer la poussière/les gaz/la buée/les vapeurs/les aérosols. P264 – Laver vigoureusement les régions touchées après manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 – Éviter de déverser dans l'environnement. P280 – Porter des gants et des vêtements de sécurité ainsi qu'un appareil de protection des yeux et du visage.</p>
Intervention :	<p>P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 – Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin. P302 + P352 – SI SUR LA PEAU : laver avec beaucoup d'eau. P332 + P313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362 + P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P308 + P313 – En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P370 + P378 – En cas d'incendie : utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre chimique pour éteindre. P391 – Ramasser le déversement.</p>
Entreposage :	<p>P403 + P233 – Entreposer dans un endroit bien ventilé. Tenir le contenant bien fermé. P405 – Garder sous clef.</p>
Élimination :	<p>P501 – Ne pas laisser ce produit s'infiltrer dans l'environnement. Ne pas en disposer dans les cours d'eau ou dans les égouts. Éliminer ce produit et son contenant en tant que déchets dangereux, par l'entremise d'un entrepreneur licencié en matière de déchets dangereux. Voir la réglementation locale en matière d'élimination/recyclage.</p>
Autres dangers	Nuisible pour les vertébrés terrestres.
NOTES	<i>Sans objet.</i>

SECTION 3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro CAS	% masse*	Nom commun/Synonymes
Triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3	1-5 %*	<i>Non disponible</i>
Méthanol	67-56-1	0,1-2 %*	<i>Non disponible</i>
Titanium bis (ethyl acetoacetate) diisopropoxide	27858-32-8	0,1-2 %*	<i>Non disponible</i>
Méthoxy et silane aminofonctionnel	Mélange	0,1-2 %*	<i>Non disponible</i>
Xylène	1330-20-7	10-30 %*	<i>Non disponible</i>
Silice triméthylée	68988-56-7	1-5 %*	<i>Non disponible</i>
Substances non dangereuses	<i>Sans objet</i>	Balance	<i>Non disponible</i>

Notes	*Gammes de pourcentages pour la variabilité des lots fournies par Oceanmax Ltd.
--------------	---

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	Nettoyer avec de l'eau et du savon. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/douche. Consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si nécessaire.
Ingestion	Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Contacter un médecin immédiatement.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Aigus : CONTACT AVEC LES YEUX : provoquera une sévère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : provoquera une inflammation cutanée. En cas d'expositions sévères, consulter un médecin si l'irritation persiste. INHALATION : les expositions sévères peuvent causer des effets narcotiques et/ou provoquer une perte de conscience. INGESTION : ne devrait pas avoir d'incidence dans le cas de transfert main-bouche. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des troubles de la digestion et requiert l'avis d'un médecin. Chronique : CONTACT AVEC LA PEAU : peut causer une réaction allergique/dermatite/assèchement de la peau.
Soins médicaux immédiats et traitements particuliers	Traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Incendie majeur : utiliser de la mousse AFFF résistante aux alcools ou un jet d'eau (brume). Incendie mineur : utiliser de la mousse AFFF résistante aux alcools, CO2 ou un jet d'eau (brume).
Méthodes d'extinction inappropriées	Poudre sèche. Ne pas laisser les produits d'extinction entrer en contact avec les contenus.
Produits de combustion dangereux	Silice. Oxydes de carbone et traces de produits carbonés partiellement brûlés. Formaldéhyde. Produits d'hydrogène, azotés.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	La plupart des méthodes d'extinction vont provoquer une fuite d'hydrogène. Donc, dans les espaces mal aérés ou confinés, l'accumulation d'hydrogène peut produire un embrasement éclair ou une explosion si enflammé. Répandre de la mousse peut dégager de l'hydrogène inflammable qui peut être coincé sous la mousse.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection devraient être portés. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone conformément à votre plan local d'urgence. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les contenants. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

SECTION 6. PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Évacuer la zone. Porter des gants de PVC, des lunettes de protection contre les produits chimiques et des bottes en PVC. Contenir le déversement avec de la terre et du sable. NE PAS toucher le produit. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés. Absorber ou couvrir le dégât avec de la terre ou du sable secs ou tout autre matériau non inflammable et transférer dans des contenants.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Lorsque possible, transférer le produit déversé dans un contenant de polyéthylène propre pour élimination. Transférer la terre et le sable contaminés dans des contenants de polyéthylène pour élimination. Neutraliser les résidus acides avec du carbonate de sodium ou de la chaux. Laver la zone à grande eau. Ne pas diriger vers le drain ou les cours d'eau. Disposer des résidus solides dans la zone de d.élimination des déchets chimiques, conformément aux exigences locales. Se prévaloir des services d'un entrepreneur autorisé pour disposer de tous les résidus chimiques.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Avant de manipuler, il est très important que les contrôles techniques fonctionnent et que les exigences en matière d'équipement de protection et les mesures d'hygiène personnelle soient respectées. Empêcher l'infiltration dans l'air du lieu de travail et le contact avec un équipement contaminé. Retirer toutes les sources d'inflammation avant utilisation. Éviter l'écoulement dans l'environnement.
Conditions pour un	Entreposer dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matériaux incompatibles. Des

entreposage sécuritaire

charges électrostatiques peuvent être générées lors du transfert du produit à partir de son contenant. Mise à la terre de tout l'équipement. L'hydrogène peut se développer durant l'entreposage. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Inspecter périodiquement pour des dommages ou des fuites. Avoir l'équipement approprié de nettoyage de déversements et des extincteurs d'incendie dans ou près de la zone d'entreposage.

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Limites d'exposition

Nom chimique	TWA		VEA court terme	
	Silice triméthylée	Poussière respirable – 5 mg/m ³ Poussière inhalable – 10 mg/m ³		Non établi
Triméthoxy(méthyl)silane	220 ppm	Non établi	250 ppm en méthanol	Non établi
Méthanol	220 ppm	266 mg/m ³	250 ppm	333 mg/m ³
Xylène	100 ppm	662 mg/m ³	150 ppm	441 mg/m ³
Notes	*Les limites d'exposition peuvent varier de temps à autre et d'une juridiction à l'autre. Vérifiez auprès de l'organisme de réglementation local les limites d'exposition dans votre région. TWA = moyenne pondérée dans le temps			

Paramètres de contrôle

Contrôles techniques appropriés	Use general or local natural or explosion proof exhaust ventilation to maintain exposure below the exposure limits. Ensure proper ventilation if dust, mist, vapour is created during use.
Mesures de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées.
Protection de la peau	Les gants en nitrile sont recommandés. Combinaison à manches longues si le contact avec la peau est probable.
Protection respiratoire	En cas d'espaces confinés ou de ventilation insuffisante, utilisez des appareils respiratoires appropriés. Un appareil respiratoire approprié doit être porté si l'utilisation du produit génère un jet ou une brume.
Autre	Un bassin oculaire et une douche d'urgence doivent être disponibles. Have a safety shower and eye wash station readily available dans la zone de travail. Employer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne PAS vaporiser le produit pendant l'application.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide translucide	Densité	<i>Non disponible</i>
Odeur	Odeur de solvant	Solubilité dans l'eau	Insoluble.
Seuil de l'odeur	<i>Non disponible</i>	Solubilité dans d'autres liquides	Soluble dans les solvants organiques
pH	<i>Non disponible</i>	Coefficient de partage (n-octanol/eau)	<i>Non disponible</i>
Point de fusion/point de congélation	<i>Non disponible</i>	Température d'autoinflammation	<i>Non disponible</i>
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	135 - 145°C	% Volatilité	<i>Non disponible</i>
Point d'éclair	23°C (PMCC)	Viscosité	<i>Sans objet</i>
Vitesse d'évaporation	<i>Non disponible</i>	Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Sans objet (liquide)</i>

Densité de vapeur (air = 1)	1	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1,1 - 7 vol %
Pression de vapeur	1335 Pa	Sensibilité à la statique/Impact	Éviter décharges électrostatiques.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune connue
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Possibilité de réactions dangereuses	<i>Non disponible</i>
Conditions à éviter	Éviter toutes sources d'inflammation.
Matières incompatibles	De l'hydrogène se dégage au contact de l'eau, d'alcools, de matériaux acides ou basiques, de plusieurs métaux ou composants métalliques et peut former des mélanges explosifs dans l'air. Hydrogen is liberated on contact with water, alcohols, acidic or basic materials, many metals or metallic compounds and can form explosive mixtures in the air. Peut réagir avec les oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	La dégradation thermique de ce produit pendant un incendie ou sous une chaleur très élevée peut impliquer les produits de décomposition dangereux suivants : Silice. Oxydes de carbone et traces de produits carbonés partiellement brûlés. Formaldéhyde.

SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation Peau Yeux Ingestion

Toxicité aiguë	
CL50 (inhalation)	Méthanol - CL ₅₀ 10 mg/L 4 hrs (Humain)
	Méthoxy et silane aminofonctionnel - CL ₅₀ 27,6 mg/L 4 hrs (Rat)
DL50 (orale)	Méthanol - DL ₅₀ 300 mg/kg (Humain)
	Méthoxy et silane aminofonctionnel - DL ₅₀ 1590 mg/kg (Souris)
DL50 (cutanée)	Méthanol - DL ₅₀ 1000 mg/kg (Humain)
Notes	Estimations de toxicité aiguë : Après calculs ETA : pas classé.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation grave des yeux	Provoquer des brûlures aux yeux et possiblement la cécité.
Inhalation	Les expositions graves peuvent entraîner une perte de conscience.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Peut causer une irritation respiratoire.
Risque d'aspiration	Non attendu.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non attendu.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non connu pour être un sensibilisant cutané ou respiratoire.

Cancérogénicité	Le CIRC rapporte que les preuves sont insuffisantes pour considérer ce produit comme un carcinogène.
Toxicité pour la reproduction	
Développement de progéniture	Susceptible de provoquer des troubles de développement.
Fonction sexuelle et fécondité	Susceptible d'affecter la fertilité/la fonction sexuelle.
Effets sur ou par la lactation	Non classé.
Mutagénicité de la cellule germinale	Not expected to be a mutagen.
Effets interactifs	Non classé.
Notes :	Ce produit contient de la poudre dangereuse par inhalation. Cette information ne concerne pas le produit dans sa forme physique actuelle, qui n'est pas respirable. Ce produit peut dégager des vapeurs de formaldéhyde à des températures au dessus de 180°C et en contact avec de l'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont présumées être cancérigène, toxiques par inhalation et un irritant pour es yeux et le système respiratoire. Les limites d'exposition devraient être rigoureusement respectées.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Unknown ecotoxicity for mixture. Peut présenter une toxicité chronique pour l'environnement aquatique.		
	Ingrédient	Espèces	CL/CE₅₀
	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>	<i>Non disponible</i>
Persistance et dégradabilité	Les siloxanes sont éliminés de l'eau par sédimentation ou fixées aux boues d'épuration. Contenu en silicone non dégradable biologiquement.		
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation non prévue.		
Mobilité dans le sol	En terre, les siloxanes se dégradent. Ce produit s'hydrolyse dans l'eau ou l'airhumide, libérant du méthanol et des composés d'organosilicium. Ce produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.		
Autres effets nocifs	<i>Non disponible</i>		

SECTION 13. ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Méthodes d'élimination	Triple rinçage et élimination conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales. Consultez votre fournisseur local pour plus d'informations.
-------------------------------	--

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations	Nunéro UN	Appellation réglementaire adéquate	Nom technique (données N.S.A.)	Classe de danger pour transport	Groupe d'emballage
RTMD canadien	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	III
Ministère des Transports des États-Unis. (49 CFR/DOT)	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	III
	Note :				
Réglementation de l'IATA	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	III

Code IMDG	UN1263	Matières apparentées aux peintures	<i>Sans objet</i>	3	III
	Note :				
NOTES : Non classé parmi les polluants marin.					

SECTION 15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement.	Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.
Norme du groupe (Group Standard - HSNO)	HSR002662 – Revêtements de surface et colorants inflammables
Classement HSNO	3.1C, 6.1E, 6.3A, 6.4A, 6.8B, 6.9B, 9.1D, 9.3C

SECTION 16. RENSEIGNEMENTS DIVERS

Date de publication	6 septembre 2017
Date de la dernière révision	<i>Sans objet</i>
Déni de responsabilité	Cette fiche signalétique (FS) a été préparée par iHazmat Regulatory Ltd., (www.iHazmat.com) en utilisant les informations fournies par Oceanmax Ltd. Les informations contenues dans cette FS sont offertes pour consultation et pour vous guider dans l'utilisation de ce produit. Conformément à la pratique habituelle, la précision de l'information incluse est basée sur ce qui a été fourni par le fabricant et la seule responsabilité pour l'exactitude de ces documents incombe à Oceanmax Ltd.

*FDS conforme aux exigences SIMDUT2015